

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: Il nous permet de communiquer. On ne peut en dire autant de Radio-Canada. Le premier ministre actuel lui-même était si mécontent du réseau français de Radio-Canada qu'il a menacé de le mettre en tutelle, non parce qu'il favorisait l'unité du pays, mais parce qu'il écartelait le Canada. Pourtant, voilà que nous soutenons une pareille institution avec des sommes fabuleuses, comme si nous faisons nous-mêmes les frais de notre enterrement. S'il nous faut d'autres exemples du fonctionnement du réseau français, il suffit de nous rappeler que l'un des personnages principaux du réseau français était M. René Lévesque. Quand certains députés ont signalé ce que faisait le réseau français et où nous menaient les vues de M. Lévesque, tout le monde a dit: «Voyons donc! Il ne peut rien arriver.»

Bien entendu, la Société Radio-Canada fait autre chose. Elle consacre beaucoup de temps à des émissions dites de nouvelles et d'affaires publiques, qui favorisent la politique extérieure et les objectifs de l'Union soviétique et de la Chine, et peu de temps à autre chose. Et si cela ne suffit pas, disons qu'on trouve à Radio-Canada un certain nombre d'employés qui sont, c'est le moins qu'on puisse en dire, plutôt individualistes et excentriques, pour s'exprimer avec bienveillance, et qui passent la majeure partie de leur temps à propager leurs propres excentricités parmi les jeunes du pays, notamment l'usage de la drogue et autres choses de ce genre. Ils cherchent à façonner la jeunesse canadienne à leur propre image. Et c'est pour cela que nous dépensons 160 millions par an.

Cependant, les services postaux sont réduits dans les régions rurales, le tarif pour les journaux est majoré et les gens doivent payer le double de ce qu'ils payaient auparavant pour recevoir leurs journaux quotidiens. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il semble très, très étrange à beaucoup d'entre nous qu'on doive établir une discrimination à l'égard des usagers de l'un de nos services de communication essentiels. Le ministre nous a dit que les Postes sont censées faire leurs frais, que c'est le but ultime de l'opération. Ceux qui utilisent ces services doivent payer en conséquence. Mais cette philosophie ne s'applique ni à Radio-Canada ni aux chemins de fer, pour lesquels on effectue des versements de péréquation et ainsi de suite. Nous appliquons aussi des tarifs de transport par mer, le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et d'autres semblables. Pourquoi invoquons-nous un principe pour un seul des services de communication indispensables au pays et un autre principe pour les autres?

[M. Nesbitt.]

le gouvernement n'a jamais répondu à cette question. Peut-être le ministre des Postes n'a-t-il pas le choix; peut-être est-ce là ce qu'il doit faire. Peut-être s'agit-il d'une décision du cabinet. Peut-être existe-t-il une politique double pour nos moyens de communication. Peut-être le ministre des Postes n'est-il pas en mesure de nous dire pourquoi le moyen de communication dont il s'occupe est traité différemment. Peut-être nous en parlera-t-il plus tard. En attendant, les députés veulent savoir pourquoi on accorde ce traitement spécial aux Postes, mais non pas aux autres moyens de communication.

• (4.00 p.m.)

En terminant, nous espérons obtenir une réponse à cette question. Lorsque le ministre des Postes continuera à appliquer ses politiques, j'espère qu'il le fera avec un peu plus de tact et qu'il se souviendra de quelques-unes des suggestions que lui ont faites les députés des deux côtés de la Chambre.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je prends part au débat sur la motion de l'opposition officielle pour dire que notre parti concède au ministre des Postes (M. Kierans) qu'il faut au Canada un service postal des plus efficaces. Le Nouveau parti démocratique collaborera avec le ministre des Postes quand il commencera à traiter les gens comme des êtres humains et non comme le téléscripneur de cotations. Au Canada aujourd'hui, on considère les gens d'après leur situation économique dans la collectivité.

Nous croyons qu'il faut un service postal efficace dont les Canadiens seront fiers. La question morale doit l'emporter sur la discipline du bilan en ce moment. J'ai beaucoup d'estime pour le ministre des Postes. Je le trouve très sympathique. Malheureusement, il est victime de la situation où il se trouve maintenant. Je suis certain que les Canadiens se demandent comment diable il fait pour être dans de telles impasses. Personne ne devrait être affligé d'autant de problèmes à moins de servir de cobaye au cabinet qui expérimente au détriment du ministre et du public.

Le ministre des Postes doit se rendre compte que le rôle des Postes est de fournir un service efficace. Les communications entre toutes les régions du Canada constituent un des éléments les plus importants auxquels nous devons nous intéresser durant ce débat. Notre pays est très vaste. Si nous n'avons pas des moyens de communication efficaces, nous pouvons écarter l'idée que le Canada forme